

2019

RAPPORT D'ACTIVITES

APPUI INTENSIF EMPLOI

En 2019, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 10 707 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complété par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes : ACT, CAARUD, CSAPA avec amorce d'une plateforme en addictologie. Concernant l'activité hébergement-logement, il rassemble le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles (262 places), la Halte de nuit ouverte d'octobre, à juin pour 40 hommes et 18 femmes sans-abri et depuis peu une expérimentation pour prévenir le retour à la rue de ménages menacés d'expulsion, complétée par l'ASLL. L'année 2019 a également vu la fin de l'action Sans Domicile Stable-RSA. Le Service Migrants accompagne la demande d'asile (172 places CADA, 100 places ATSA et 306 places HUDA-HUDAP) et renforce en 2019 ses moyens en faveur de l'insertion socio-professionnelle des réfugiés y compris dans le cadre d'un programme de réinstallation pour ceux en provenance du Proche-Orient. Ces interventions se déclinent principalement sur le moyen et haut pays. Ce service a été retenu en 2019 dans le cadre d'un appel à projets sur les cohabitations solidaires. Il bénéficie désormais d'un terrain d'application mis à disposition par les PEP 06 pour son jardin solidaire Lou pantaï, support d'une épicerie solidaire itinérante.
275 logements dont 61 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte environ 91 salariés et dispose d'un budget d'environ 10,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 3600 personnes.
- **Le Secteur Accès à l'Emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi (réfèrent unique RSA) pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientatation qui accompagne des publics en situation de

handicap à définir un nouveau projet professionnel. Une plateforme emploi, renforcée en 2019, soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS qui a été renforcée en 2019. L'Auto-Ecole Sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooters ou vélos électriques pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. En 2019, il faut noter la création d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la rénovation du bâtiment pour 4 contrats d'insertion et le lancement d'une expérimentation avec une équipe mobile emploi qui se déplace dans les accueils d'urgence. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte **117 salariés**, dispose d'un budget d'environ 4,8 millions d'euros pour l'accompagnement de 5 966 personnes.

- **Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, 14 appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans soit 137 enfants et jeunes placés.

Le milieu ouvert est constitué d'un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican-SAP, service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés, il continue d'étoffer en 2019 une plateforme jeunes pour un accompagnement sur mesure visant l'insertion sociale et professionnelle de 100 jeunes de 16 à 25 ans en augmentant la mise à l'abri avec 25 logements disponibles. Fin 2019, une nouvelle convention a été passée avec le département et la DDCS pour le renforcement de l'accompagnement socio professionnel de 30 jeunes de 16 à 18 ans sans hébergement. En 2019, la Fondation a été retenue sur un appel à projets par le Département pour accompagner et loger 48 Mineurs Non Accompagnés (MNA) en colocation dans 20 appartements.

59 logements dont 8 sont propriétés de la Fondation sont supports de ces activités d'hébergement et d'accompagnement social global vers un logement autonome. En outre, une expérimentation de cohabitation intergénérationnelle est lancée au lien avec Côte d'Azur habitat et Toit en Tandem pour 5 binômes.

Ce secteur compte 118 salariés, dispose d'un budget de 6,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 1141 enfants, jeunes et familles au total.

- **Le Siège Social** complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions technique et immobilière). Il est constitué d'une trentaine de salariés et dispose d'un budget d'environ 1,3 millions d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.

Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.

Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les grandes réalisations 2019

Le fait marquant de l'année 2019 fut notre capacité à fonctionner en **intelligence collective** après avoir annoncé notre intention d'en faire le principe pilier de notre management.

La mutation de la relation professionnelle entre manager et collaborateur-trice engagée depuis plusieurs années à partir de l'établissement d'une charte de la relation au travail, a trouvé son point d'orgue dans l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la

formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective suite à une formation dédiée.

Il s'agit d'encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique.

Autant de changements majeurs qui nécessitent des organisations plus souples, qui restaurent l'initiative comme principe d'intervention d'unités plus horizontales, au sein desquelles la décision se prend à l'issue d'un processus de consultation de l'équipe et non plus dans une logique descendante.

En 2019, nous avons également traduit en pratiques professionnelles permanentes et principales les grands changements à l'œuvre dans notre secteur : l'ouverture sur des **partenariats pluridisciplinaires et décloisonnés** entre le social et le sanitaire par exemple, le changement de notre modèle d'intervention sociale désormais basé sur le **hors les murs, l'aller-vers, les visites à domicile**.

C'est ainsi que nous avons été retenus en novembre 2019 avec l'Association Isatis et l'Hôpital psychiatrique Sainte Marie sur la création du **dispositif Un Chez Soi d'abord** à Nice pour 100 personnes, cumulant errance et maladie mentale. Une équipe pluridisciplinaire va œuvrer de concert avec les acteurs du territoire, pour loger et accompagner dans une logique d'aller-vers ces grands marginaux.

Cette expérience de coopération entre acteurs, unis dans un groupement pour agir au service d'objectifs communs ambitieux est un grand défi. Nice est le 12ème site Français Un Chez Soi d'Abord depuis sa création en 2011.

L'année aura également permis le **développement d'actions existantes** (extension de la plateforme de services jeunes et de la plateforme emploi pour le CHRS, renfort de la dimension insertion des réfugiés-ées, du chantier d'insertion...) mais aussi la **création de nouvelles actions et initiatives** (entreprise d'insertion dans le bâtiment, nouvelles modalités d'accompagnement de 48 Mineurs Non Accompagnés dans le diffus, création d'un jardin solidaire Lou Pantai pour les migrants, d'une équipe mobile emploi, expérimentation d'une action pour éviter le retour à la rue de ménages frappés d'expulsions...) **sur tous les sujets vecteurs de solidarité** (cohabitation intergénérationnelle, collecte solidaire et inter associative au MIN pour l'épicerie solidaire, ...).

L'augmentation continue de notre parc de logements (plus 53 logements en 2019 soit 338) organisée sous l'égide de notre **direction de l'immobilier** nous a également permis d'offrir des garanties de professionnalisme aussi bien à nos tutelles qu'aux bailleurs.

Enfin, en 2019 la Fondation a également souhaité créer une fonction à mi-temps de **chargée de communication** pour accroître la visibilité de ses actions.

Ce développement continu et souhaité, vecteur d'innovations est un signe fort de la vitalité de notre Fondation.

Les perspectives 2020

Dans la continuité, nous poursuivons la **dynamique managériale en refondant notre organisation hiérarchique** : transformation des fonctions de chef de service en responsable de domaines d'activité regroupant plusieurs établissements afin d'initier un pilotage plus cohérent, développement des coordinateurs, cadres de proximité, facilitateurs du travail en équipe.

Issue d'une année de réflexion, organisée en groupes de travail associant tous les cadres, cette adaptation de notre organisation s'effectuera progressivement au gré de l'évolution des carrières actuelles mais le cap est clairement affiché et s'engagera dès avril 2020.

Les pratiques éducatives et sociales orientées vers **l'aller vers, le hors les murs**, faisant une place grandissante à la personne accompagnée considérée comme un partenaire, continueront leur expansion comme norme d'intervention. Pour cela un vaste travail de définition du pouvoir d'agir devra aboutir à l'élaboration d'un référentiel commun.

Le **travailleur pair** sera plus qu'un nouveau métier. Il devient une des composantes de beaucoup d'équipes pour apporter une vision différente et complémentaire de l'accompagnement social. Pour cela nous engagerons un vaste plan de formation pour nous aider à intégrer ces nouveaux collaborateurs dans les équipes.

Les interventions décloisonnées liant logement et emploi, sanitaire/médico-social et social, réfléchissant sur des tiers-lieux ou création artistique, développement durable et économie sociale et solidaire peuvent utilement s'imbriquer, s'accrocheront pour rechercher dans la **synergie partenariale et l'expérimentation** des modèles inspirants. Il s'agit de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des publics les plus démunis accompagnés.

Notre cellule projets continuera d'animer et susciter un bouillonnement d'idées autour de ces sujets. **L'alimentation, la production maraichère, le recyclage de nos déchets, la distribution alimentaire solidaire** sont des thèmes que nous aborderons comme fil rouge d'une dynamique transversale.

Le Département qui prévoit de confier à la Fondation **un développement ambitieux de Cap entreprise basé sur le concept « personne n'est inemployable »** sera également un des axes majeurs de la nouvelle croissance de notre Secteur Accès à l'Emploi.

Enfin 2020 est placé sous le signe des initiatives en matière de **culture** avec la création en début d'année d'un calendrier illustré par des œuvres artistiques réalisées par nos publics accompagnés et l'organisation d'un séminaire de la Fondation sur ce thème en juin.

Mais la crise sanitaire majeure et inédite du Covid-19 qui frappe la France depuis le 13 mars 2020 met à l'arrêt brutalement toutes nos actions et prévisions et laisse entrevoir une remise en question profonde et durable de notre système sociétal.

L'incertitude sur l'issue de la crise sanitaire et la récession économique sans précédent qui va en découler et dont nous ne pourrons mesurer les effets que sur les mois et les années à venir, doit nous engager à beaucoup de prudence, sans renoncer à l'espoir et l'envie de toujours tout recommencer au service des plus vulnérables qui risquent d'être encore plus durement impactés. Cette crise a été aussi révélatrice de notre capacité à inventer de nouvelles formes de coopérations et de solidarités au sein de notre organisation et qui nous permettront collectivement de vivre ces futurs changements.

ROLE ET MISSION DE L'APPUI INTENSIF EMPLOI

L'Appui Intensif Emploi est une action du Plan Départemental d'Insertion. Présente sur le territoire depuis plusieurs années, cette action est à destination des bénéficiaires du RSA dans le dispositif depuis plus de 6 mois. Elle est centrée sur la recherche d'emploi.

Deux partenaires du Département mettent en place cette action, l'association FORMA à Nice et la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes à Cannes pour l'ouest du Département. Ainsi, cette action est accessible à l'ensemble des bénéficiaires du RSA du territoire départemental.

Cette action est positionnée à cheval entre le contrôle et l'accompagnement. Proposer un accompagnement intensif sur 4 semaines, conduit à lutter contre le travail non déclaré ou l'absence de recherche d'emploi. Toutefois, assurer un soutien quotidien aux allocataires pendant 4 semaines permet également un accompagnement au plus près des besoins repérés et des évolutions de chacun. D'ailleurs, les personnes qui se sont rendues disponibles sur les 4 semaines ont fait part de l'intérêt qu'a pu représenter notre intervention.

Outre les interventions des deux Conseillers en Insertion Professionnelle, la dynamique de groupe qui se crée au cours des 4 semaines fait partie intégrante de l'accompagnement.

Chaque session démarre par une information collective. Elle est suivie par un entretien individuel rapide au cours duquel, le bénéficiaire valide ou non son entrée dans l'action.

Les raisons qui peuvent conduire à une non intégration sont :

- La personne est en emploi,
- La personne est en arrêt maladie,
- La personne ne souhaite pas rentrer dans l'action.

En cas de refus d'intégration, les personnes sont informées d'une possibilité de menace de suspension du RSA.

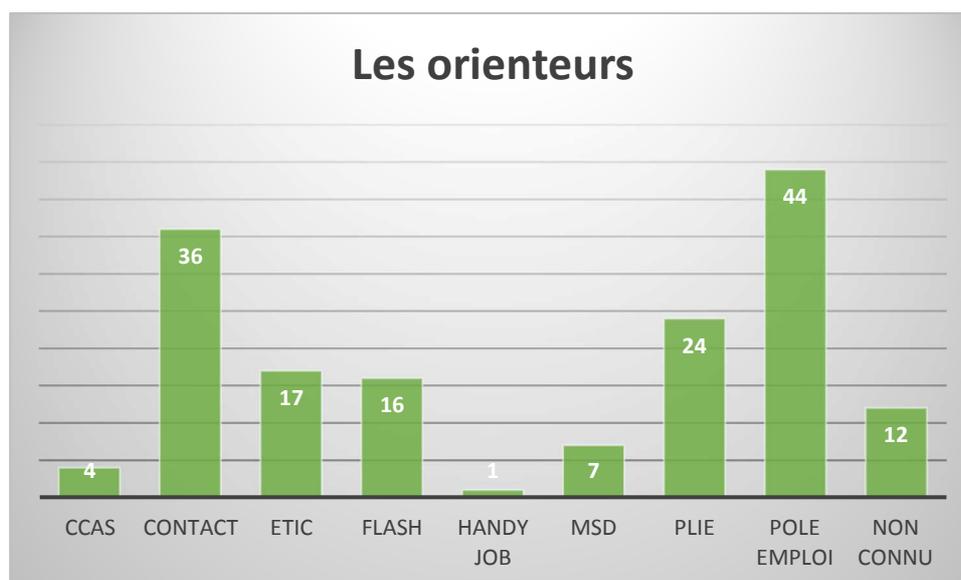
Notre objectif premier sur les 4 semaines est le retour à l'emploi des personnes accueillies. A minima, nos interventions ont pour but une reprise d'autonomie dans la recherche d'emploi, en particulier via l'utilisation de l'outil informatique. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation de l'informatique, nous adaptons nos interventions pour investir des techniques de recherche d'emploi telles que la prospection directe ou la prospection téléphonique.

Deux conseillères en insertion professionnelle sont dédiées à cette action et 1 ordinateur est mis à disposition de chaque participant.

En 2019, les deux intervenants sur l'action ont changé en raison de départ ou d'arrêt maladie. Ces changements ont pu avoir des incidences notamment avec les partenaires, l'un d'entre eux était repéré sur l'action depuis son démarrage.

L'APPUI INTENSIF EMPLOI EN 2020

161 personnes ont été orientées sur l'action en 2019. Ce nombre est en forte baisse par rapport à 2018 où nous avons comptabilisé 201 orientations. Un travail avec les partenaires a donc été entrepris pour remédier à cette situation.



De l'orientation à l'intégration

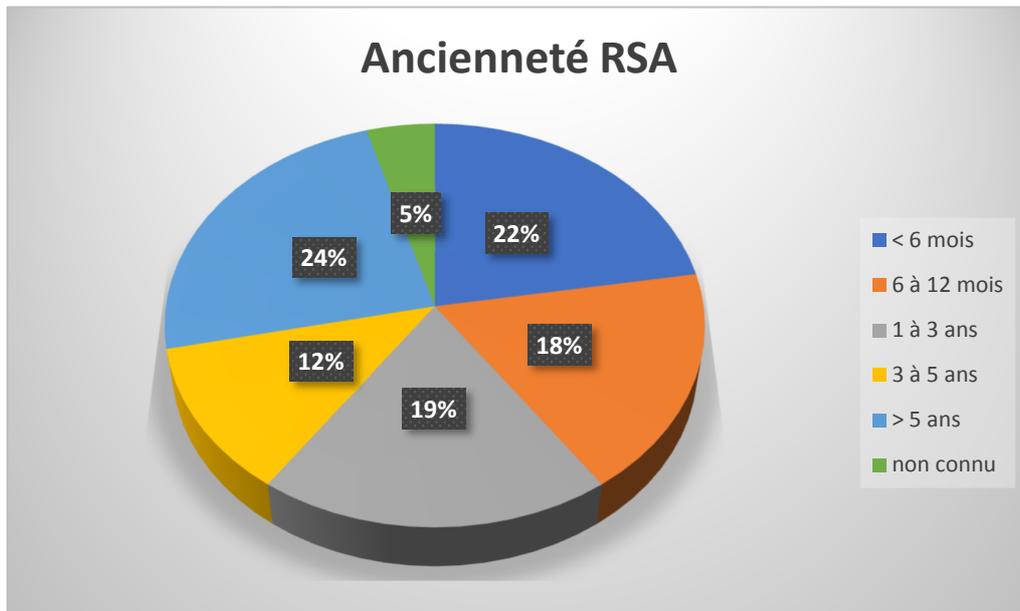
- 48 personnes ne se sont pas présentées au RDV d'accueil soit 30 % des personnes orientées,
- 35 personnes n'ont pas intégré l'action suite à l'information collective, soit 21,5 % des personnes présentes à l'information collective,
- 11 personnes étaient en poste le jour du démarrage de leur session,
- 67 personnes ont intégré l'action soit 55 % des personnes présentes à l'information collective (65% en 2018).

5 personnes ne sont pas allées au terme de l'action sans nous en préciser la raison.

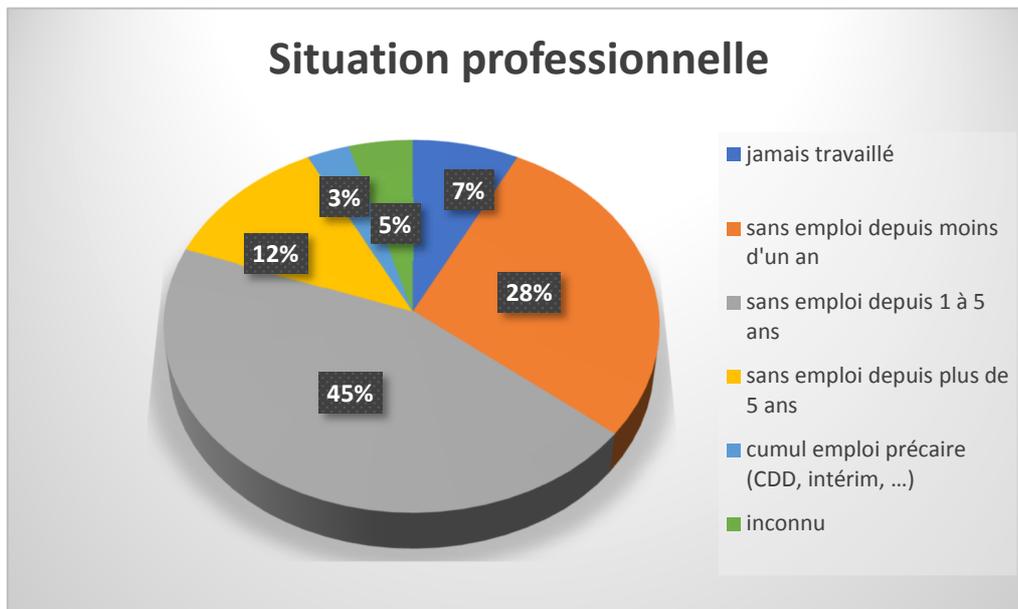
67 personnes ont intégré l'action :

- 34 femmes
- 33 hommes

Typologie des personnes accompagnées



73 % des personnes sont au RSA depuis plus de 6 mois.



65 % des personnes n'ont pas travaillé depuis plus d'un an.

Les personnes sorties du dispositif

Dans le sens où nous fonctionnons en session, l'ensemble des personnes accompagnées sont sorties de l'action.

19 personnes ont quitté l'action avant la fin de session :

- 5 sans raisons apparentes,
- 14 sur présentation de justificatif : reprise d'activité, raison de santé, autre,
- 48 personnes sont allées au terme de l'action.

Typologie des sorties de l'action :

- 15 personnes sorties en emploi,
- 1 personne a créé son entreprise,
- 2 personnes pour raison de santé,
- 5 personnes ont abandonné l'action,
- 44 personnes en recherche d'activité.

6 personnes nous ont informé avoir repris une activité après leur sortie de l'action. Ainsi, ce sont 22 personnes qui ont repris une activité pendant ou après leur passage sur l'action, soit 33 % des personnes accompagnées.

Modalités d'accompagnement

Le numérique occupe une place centrale dans l'accompagnement que nous proposons. Nous mettons 1 ordinateur à disposition de chaque personne.

L'atelier numérique

Assez rapidement la pratique de l'environnement numérique devient intéressante dès lors que Les participants apprennent à l'exploiter.

Tous et toutes savent « chatter » et donc se connecter à internet. En revanche l'utilisation dans un but de recherche d'emploi ou de formation, rechercher avec les mots clés des informations sur un métier, une formation ne fait pas partie de leur pratique. A ce moment-là, nos ateliers prennent toute leur importance.

Un très faible pourcentage de bénéficiaires accueillis a atteint ce niveau de connaissances. D'où l'intérêt d'accompagner nos participants dans l'acquisition et l'augmentation de leurs compétences numériques. Elles sont aussi importantes que les compétences conventionnelles telles que la lecture, l'écriture et du calcul.

Compétence clé dont la définition est :

« La compétence numérique implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) au travail, dans les loisirs et dans la communication. La condition préalable est la maîtrise des TIC : l'utilisation de l'ordinateur pour obtenir, évaluer, stocker,

produire, présenter et échanger des informations, et pour communiquer et participer via l'internet à des réseaux de collaboration ».

Bilan qualificatif

Au fur et à mesure des ateliers nous leur apprenons à :

- Créer un document, le sauvegarder, le retrouver afin de le modifier,
- Utiliser Word, écrire des lettres de motivation,
- Utiliser les modèles de CV, élaborer la mise en page, l'enregistrer, l'imprimer,
- Utiliser sa boîte mail, l'espace pôle emploi, mettre à jour, chercher et répondre aux offres d'emploi et de formations financées par le pôle emploi, mettre son cv en ligne.
- Apprendre à faire des recherches métiers, trouver des organismes de formation.

En conclusion, avec une meilleure manipulation des périphériques et environnement informatique, leur regard change, ils réalisent la pertinence de cet outil et de son environnement, ainsi que l'aide précieuse qu'il apporte dans une recherche d'emploi.

Ils prennent conscience de l'éventail des opportunités qui leur facilitera l'accès au marché de l'emploi et une sortie du RSA.

L'accompagnement vu par les personnes

Témoignage de Fatima :

Dans quel état d'esprit étiez-vous à votre arrivée à l'Appui Intensif Emploi :

Je doutais beaucoup de trouver un emploi avec vous. Je me disais « encore un stage qui ne servira à rien, moi j'ai besoin d'argent, je n'arrive plus à régler mon loyer et à manger ». Je n'avais pas de ticket de bus, je venais à pied du Cannel.

A la fin de l'action dans quel état d'esprit étiez-vous ?

J'étais contente, plus forte.

L'apport de l'AIE pour vous ?

Vous m'avez aidé à régler ma situation auprès de mon propriétaire, à avoir un colis alimentaire avec votre épicerie solidaire qui vient sur la plateforme, une semaine sur deux. Je pouvais me concentrer sur ce que nous faisons à l'AIE.

Vous m'avez acheté une carte de transport, j'arrivais à l'AIE moins fatiguée.

Au niveau de l'informatique, je suis contente, je sais maintenant utiliser convenablement ma boîte personnelle pôle emploi. Je sais modifier mon CV. J'ai une lettre de motivation type.

Je me suis fait amie avec P. qui habite près de chez moi. Il m'a aidé à m'inscrire dans des agences d'intérim. Tous les vendredis nous allions ensemble les relancer. J'ai trop peur seule.

J'ai retrouvé du courage pour poursuivre mes prospections quand je suis sortie de l'action. Je savais que je pouvais compter sur vous, vous avez continué à m'envoyer des offres, ça m'a beaucoup soutenue.

Je travaille aujourd'hui pour un restaurant fast Food. Je suis en cuisine et à la plonge. Je ne me plains pas ça va bien.

J'ai trouvé de la chaleur et de la solidarité. Personne ne vous juge, on vous écoute. On est disponible pour moi. Je continue de voir P. et de temps en temps on s'appelle avec les autres.

Chercher du travail seule sans conseil, n'avoir que des refus c'est dur à encaisser. Mais avec vous c'est différent, on apprend à mieux faire la fois prochaine. Vous nous encouragez.

Témoignage de Alisson :

Dans quel état d'esprit étiez-vous à votre arrivée à l'AIE Mme.

J'avais peur, je ne parle pas bien français, je n'ai jamais travaillé en France. Je ne connais rien.

A la fin de l'action dans quel état d'esprit étiez-vous ?

Je me sentais différente, contente.

L'apport de l'AIE pour vous ?

Ça a été de découvrir que je suis capable de travailler dans une langue que je maîtrise mal. Mais, j'ai fait des progrès aujourd'hui, d'aller vers les autres, d'échanger sans trop de peur.

J'ai rencontré des employeurs, c'était difficile de parler mais j'ai réussi.

J'ai un CV que je peux présenter, je sais mieux comment faire pour trouver un emploi aujourd'hui.

J'utilise les sites informatiques dédiés à l'emploi. Je ne les connaissais pas.

J'ai bien aimé travailler en groupe, parfois j'avais du mal à tout comprendre mais ça m'a fait du bien de sortir de chez moi. Je devais faire des efforts.

Je suis inscrite dans des agences intérim.

J'ai obtenu mon premier contrat de travail de 4 mois en CDDI. J'ai la chance, ils vont continuer à m'aider pendant le temps du contrat soit pour une formation soit pour un emploi.

Les partenaires

Les partenaires sont essentiels à la réussite de l'action. Ce sont eux qui orientent les personnes sur l'action. Ils peuvent avoir des attentes spécifiques selon les situations. Si nous n'avons pas assez d'orientations, nous ne pourrions pas nous appuyer sur la dynamique de groupe. Si les attentes ne correspondent à ce que nous proposons, la mesure ne sera pas efficace pour les personnes.

Au regard des changements d'intervenants sur l'action (les 2 CIP ont été remplacés), il a fallu de nouveau aller se présenter et assurer à nos partenaires que l'action se poursuivait dans les conditions précédentes. Le soutien et les interventions de la Responsable Territoriale d'Insertion ont également été précieux.

Ainsi, nous avons rencontré :

- LE PLIE du pays de Lérins
- LE PLIE du pays de Grasse
- CONTACT
- Pôle emploi de Grasse

Avantages de l'appui intensif emploi :

« Nous avons le même niveau d'information, nous travaillons dans le même sens le projet de la personne. La personne comprend qu'on travaille avec elle et non pas contre elle. Ce n'est pas seulement une action coercitive vous avez su la faire vivre aussi comme une aide professionnelle.

Les personnes sont en confiance et ressortent fortes de leurs compétences.

Nous faisons des points réguliers, des tripartites, vous vous montrez toujours disponible

L'AIE permet de recréer du lien grâce à la dynamique de groupe que vous savez mettre en place. Le groupe casse l'isolement.

Se rendre à Cannes pour certains peut représenter une ouverture, sortir de sa zone de confort, réaliser qu'on est capable.

Cependant, il est regrettable de ne pas avoir de session AIE à Grasse. Davantage de bénéficiaires pourraient en profiter. Avec mes collègues nous devons tenir compte de la proximité des transports.

Nombre d'entre eux, vivent éloignés des moyens de transport. » Jocelyne DJAMAT PLIE du pays de Grasse.

Quel intérêt trouvez-vous à orienter des personnes à l'AIE ?

« La rapidité et les propositions variées, vous vous adaptez à la demande des personnes :

- *Vos offres d'emploi sont variées, vous êtes sur tous les secteurs d'activité*
- *Vous offrez des formations, vous accompagnez la personne sur son projet de formation*
- *Vous contrôlez la participation des personnes*
- *Les points réguliers que nous faisons ensemble, nous permettent d'aller dans le même sens.*

L'AIE est une action concrète pour moi mais aussi pour les bénéficiaires. J'ai un bon retour des participants

J'apprécie votre réactivité, dès la fin de l'action j'ai le résultat des 4 semaines de participation à l'AIE

J'ajouterai qu'il est agréable de collaborer, vous avez un bon relationnel. » Jocelyne BILLOIR référent CONTACT.

PERSPECTIVES 2020

2019 fut une année riche avec comme point d'orgue le changement des deux intervenants sur l'action. Les contacts pris avec les partenaires ont eu un effet sur les orientations et nous encourage à poursuivre en 2020 dans cette direction. Nombre d'entre eux reste à rencontrer.

Depuis le lancement de l'action la question de l'accessibilité des personnes habitant l'arrière-pays grassois demeure. En 2020, nous envisageons l'élaboration d'une session sur Grasse afin d'en évaluer l'intérêt pour les publics.

Nous espérons ainsi augmenter le nombre de personnes orientées et donc le nombre de participants à chaque session dans l'optique d'instaurer une dynamique de groupe propice à la recherche d'emploi dans les meilleures conditions.

La pandémie du COVID 19 qui sévit depuis quelques semaines est venue entrechoquer ces projets. Mais bien au-delà, elle nous conduit à réinterroger la pratique d'une action qui s'appuie sur le collectif. Les deux Conseillères en Insertion Professionnelle auront l'équation à résoudre du respect des contraintes sanitaires dans le cadre d'une action collective.